

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -Un But - Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Immeuble EPI Rue 1x Boulevard du Sud Point E BP 16 324 Dakar - Tel : 865 22 56 – Fax : 865 23 76

PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
Crédit IDA n° 3446-SE

Composante 2
« APPUI A LA MICRO FINANCE »

EVALUATION D'IMPACT DES SOUS PROJETS
ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

RAPPORT PROVISOIRE

Consultant : JOSEPH KANTOUSSAN

Mai 2006

A34

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	3
RESUME EXECUTIF	4
RECOMMANDATIONS /SUGGESTIONS.....	7
I. INTRODUCTION	8
II. METHODOLOGIE D'EXECUTION DU MANDAT	11
2.1. <i>ELABORATION D'UNE NOTE D'ORIENTATION METHODOLOGIQUE</i>	11
2.2. <i>AFFINEMENT DES INSTRUMENTS ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES</i>	11
2.3. <i>ANALYSE DOCUMENTAIRE.....</i>	12
2.4. <i>TENUE D'ATELIERS PARTICIPATIFS D'EVALUATION</i>	12
SOUS-PROJETS VISITES PAR LES MEMBRES DE LA MISSION D'EVALUATION	12
2.5. <i>RENCONTRE AVEC LES SERVICES DECONCENTRES DE L'ADMINISTRATION ET LES ELUS LOCAUX.....</i>	17
2.6. <i>RENCONTRE AVEC LES COORDONNATEURS DE PROJETS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT.....</i>	17
2.7. <i>ATELIER DE FORMULATION DES LEÇONS APPRISES.....</i>	17
III. CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS.....	17
3.1. <i>LES EVALUATIONS PARTICIPATIVES DES BESOINS.....</i>	18
3.2. <i>LA FORMULATION DES DOCUMENTS DE SOUS PROJET.....</i>	19
3.3. <i>LE SUIVI EXECUTION DES SOUS PROJETS</i>	21
3.3.1. <i>Niveau d'exécution des sous-projets.....</i>	21
3.3.2. <i>L'animation de séances de formations générales et techniques</i>	21
3.3.3. <i>L'ouverture de comptes dans les SFD.....</i>	22
3.3.4. <i>La mise en place des procédures de passation de marchés.....</i>	23
3.3.5. <i>L'appui/ conseil des opérateurs et des prestataires techniques</i>	23
IV. LES IMPACTS DES SOUS PROJETS	24
4.1. <i>L'ACCROISSEMENT DES REVENUS MONETAIRES</i>	24
4.1.1. <i>Impacts financiers dans le secteur agricole.....</i>	24
4.1.2. <i>Impacts dans le secteur de l'élevage.....</i>	28
4.1.3. <i>Impacts dans le secteur du commerce</i>	30

4.1.4. Impacts dans le secteur de la transformation des produits.....	31
4.2. L'AMELIORATION DE L'ACCES DES GROUPES VULNERABLES AU SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE	33
4.3. LE RENFORCEMENT DES MOYENS TECHNIQUES D'ACTION DES COMMUNAUTES	33
4.4. LE RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE	34
4.4.1. L'émergence de compétences locales en appui/conseil de gestion	35
4.4.2. L'Emergence d'organisations socioprofessionnelles	35
4.4.3. Développement du partenariat	36
4.5 L'ILLUSTRATION DE LA PERTINENCE DE L'APPROCHE DU PFDS : LE SOUS PROJET DE PECHE CONTINENTALE DE GUIDICK.....	37
V. ENSEIGNEMENTS TIRES.....	39
5.1. UNE RESPONSABILISATION EFFECTIVE DES CIBLES PAUVRES DANS LE CHOIX DES SOUS PROJETS	39
5.2. UNE IMPLICATION DES TECHNICIENS LOCAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE.....	40
5.3. UN IMPACT POSITIF DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BENEFICIAIRES	40
5.4. UN MEILLEUR SUIVI EXECUTION DES SOUS PROJETS/AGR.....	41
5.5. UNE AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES GROUPES VULNERABLES AUX SFD	41
5.6. UNE MISE EN PLACE DES STRATEGIES DE PERENNISATION DES AGR.....	41
5.7. RISQUES.....	41
VI. RECOMMANDATIONS /SUGGESTIONS	42
ANNEXES	43
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DU MANDAT	44
ANNEXE 2 : INSTRUMENTS ET OUTILS DE COLLECTE	56
ANNEXE 3 : LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES RENCONTRES.....	69

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- AFDS** : Agence du Fonds de Développement Social
- AMED** : Analyse des Moyens d'Existence Durable
- ANCAR** : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
- AQUADEV** : Aquaculture Développement
- ARD** : Agence Régionale de Développement
- ARD** : Agence Régionale de Développement
- ARFS** : Agence Régionale du Fonds social
- CTE** : Comité Technique d'Evaluation
- DJOMEC** : Djoloff Mutuelle d'Epargne et de Crédit
- DRDR** : Direction Régionale du Développement Rural
- ENEA** : Ecole Nationale d'Economie Appliquée
- IMF** : Institution de Micro finance
- MECAPP** : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Agro Pasteurs et des Pêcheurs
- MSA** : Malick Sow et Associés
- OAMF** : Opérateur d'Appui à la Micro finance
- OCB** : Organisation Communautaire de Base
- PADER** : Projet d'Appui au Développement Rural
- PADV** : Projet d'Aménagement et de Développement Villageois
- PFDS** : Projet Fonds de Développement Social
- PNIR** : Programme National d'Infrastructures Rurales
- SFD** : Système Financier Décentralisé
- SP** : Sous Projet
- UAMF** : Unité d'Appui à la Micro finance

RESUME EXECUTIF

Le présent mandat est relatif à l'évaluation finale de la sous composante « Activités Génératrices de Revenus » de la Composante 2 « Appui à la Micro finance et AGR » du Projet de Fonds de Développement Social (PFDS). La mission vise un objectif global d'évaluation des points forts et des points faibles de l'approche du PFDS. La finalité est de capitaliser les bonnes pratiques notées et qui sont susceptibles de constituer la contribution du PFDS dans les stratégies de lutte contre la pauvreté par le biais de financement d'AGR. Dans le même ordre d'idées, il s'agit d'identifier les points faibles et insuffisances dans l'approche de manière à permettre à d'autres intervenants d'en prendre connaissance dans toutes actions futures d'approche de la cible pauvre via le financement d'AGR.

L'approche du PFDS est très riche en enseignements. Les principales leçons à retenir et qui peuvent être capitalisées comme de bonnes pratiques d'approche de la cible pauvre par les AGR sont les suivantes :

Une responsabilisation effective des cibles pauvres dans le choix des Sous Projets

L'une des principales forces de la démarche de l'AFDS réside dans la responsabilisation des bénéficiaires dans le choix de leurs activités génératrices de revenus. Cette implication est à n'en pas douter salutaire quand on sait que le manque de pouvoir de décision est une des dimensions de la pauvreté. Grâce à l'appui technique d'un Opérateur d'Appui à la Micro finance, les cibles ont procédé elles-mêmes au diagnostic de leurs besoins en activités productives. Les bénéficiaires ont articulé pour la plupart leurs choix autour des potentialités locales avec une prise en compte des principales contraintes qui ont entravé dans le passé leurs possibilités d'expansion économique. Il faudra, certes tenir compte du choix des bénéficiaires mais aussi de la rentabilité de l'activité.

Une implication des techniciens locaux dans la mise en œuvre de l'approche

Les Services Déconcentrés de l'Etat se plaignaient souvent de leur faible implication dans la mise en œuvre de projets/programmes dans leurs zones. Avec l'avènement de l'AFDS, cette anomalie a été corrigée d'autant qu'ils ont été étroitement associés au début du processus d'abord pour le ciblage des localités pauvres de chaque région et ensuite par l'évaluation des Dossiers de Sous projets soumis par les bénéficiaires. Les DSP ont été évalués aussi bien dans des commissions de bureaux que par le biais de sessions de terrain. Cependant, l'évaluation des SP ne s'est faite qu'avant la mise en place des financements et des évaluations périodiques auraient permis de mieux accompagner la mise en œuvre des Sous Projets.

Un impact positif du renforcement des capacités des bénéficiaires

Avant le virement des fonds de l'AFDS, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des membres dirigeants des OCB porteuses des SP. Les ateliers de formation ont induit sans conteste des améliorations notoires dans les pratiques de gestion des AGR. Ce volet renforcement des capacité des bénéficiaires constitue l'élément le plus pertinent de l'approche de l'AFDS qui a donné satisfaction à toutes les parties prenantes. Beaucoup de bénéficiaires de sous projets sont analphabètes et rencontrent des difficultés dans la tenue des outils de gestion. Il serait souhaitable qu'un partenariat soit conclu avec une autre structure qui s'occupe de l'alphabétisation fonctionnelle afin de combler ce gap.

Un meilleur suivi exécution des sous projets/AGR

L'AFDS a mis à la disposition des cibles un opérateur chargé de leur appuyer dans la mise en œuvre de leurs AGR. Cet appui/conseil a permis d'assainir la gestion des AGR par une plus grande transparence dans les opérations financières et comptables .En dehors de l'OAMF, il faut impliquer davantage les SDA (services techniques locaux) et le conseil rural au suivi des sous projets.

Une amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux SFD

La domiciliation des financements a beaucoup contribué à la sécurisation des ressources financières mises à la disposition des bénéficiaires. Elle a été également l'occasion pour beaucoup de cibles d'avoir des contacts avec les SFD. Mais surtout le produit financier, **<<crédit AFDS>>, développé par la mutuelle DJOMEC** à Louga a permis d'améliorer substantiellement l'accessibilité des individus vulnérables aux IMF. Ce produit vient en complément de la subvention donnée aux différentes communautés ciblées dans la zone de Louga et il serait intéressant qu'il soit étendu à toutes les zones d'intervention de l'AFDS.

Une mise en place des stratégies de pérennisation des AGR

Elle s'est traduite par l'ouverture de sous compte dans les IMF en vue de reconstituer la subvention mais surtout par le renforcement de la dynamique organisationnelle des bénéficiaires (naissance des organisations socioprofessionnelles faîtières et développement du partenariat)

Risques

Malgré toutes les dispositions prises pour une gestion transparente des sous projets, il existe des risques, après la fin du PDFS de détournements d'objectifs (cas de Diagane Sader déjà) ou de détournements de fonds par certains gestionnaires de sous projets

La cohésion sociale au sein de l'OCB est un des éléments clés pour la réussite d'une AGR et si elle fait défaut, alors il y a risques d'échec du sous projet (cas de And Liggéyal Méo Hom de Méo Ndiobène)

RECOMMANDATIONS /SUGGESTIONS

D'autres stratégies de lutte contre la pauvreté par le biais d'AGR pourrait s'appuyer sur les aspects suivants :

- **Renforcer l'accompagnement de proximité des sous projets avec des mécanismes de contractualisation avec les relais communautaires et les techniciens locaux ;**
- **Associer les élus locaux aux évaluations périodiques des sous projets mis en œuvre dans leur communauté rurale ;**
- **Encourager le partenariat entre la campagne et les centres urbains qui représentent d'énormes marchés pour les produits ruraux et une source d'approvisionnement des villages en intrants et en produits de consommation**
- **Encourager les femmes à orienter leur choix vers les activités qui leur réussissent mieux (petit commerce, transformation des produits, maraîchage , ...) ;**
- **promouvoir une gestion individuelle de crédit collectif en vue d'assurer un plus grand impact social surtout dans le secteur de l'élevage et du commerce ;**
- **développer davantage le << crédit AFDS >> en complément de la subvention comme mode d'approche de la pauvreté en prenant le soin d'améliorer l'encadrement des bénéficiaires.**

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Sénégal a obtenu de l'IDA un crédit pour financer le projet « Fonds de Développement social ». L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté par un meilleur accès des plus pauvres et groupes vulnérables aux infrastructures, aux services sociaux de base et aux services de micro finance mais aussi par un meilleur suivi du programme global de lutte contre la pauvreté articulé autour du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Le Fonds de développement social est un programme adaptable sur 10 ans découpé en trois phases :

- La phase 1 d'une durée de 3 ans, consiste essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.
- La phase 2 d'une durée de 3 ans également, consistera à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays.
- La phase 3 d'une durée de 4 ans, aura pour but d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés par les populations.

Pour atteindre ses objectifs, le projet met en œuvre quatre (4) composantes:

- **Composante 1 :** Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base
- **Composante 2 :** Accès aux services de Micro finance et financement d'Activités Génératrices de Revenus
- **Composante 3 :** Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des Organisations Communautaires de Base (OCB)

- **Composante 4 :** Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et des Communautés

La Composante n° 2 comprend deux (2) sous composantes :

La Sous Composante 2.1 : Renforcement des capacités des SFD

Cette sous-composante vise le renforcement des capacités des SFD sélectionnées grâce à des activités d'appui institutionnel et organisationnel en vue de leur permettre d'améliorer leurs services d'épargne et de crédit au profit d'un plus grand nombre de pauvres. A terme, le programme de renforcement des capacités devra permettre aux SFD bénéficiaires d'être viables à long terme tout en offrant des services financiers adaptés à des clients pauvres. Les SFD renforcées utiliseront leur propres fonds pour accorder des crédits aux groupes vulnérables, cibles de l'AFDS.

La Sous Composante 2.2 : Financement des activités génératrices de revenus

Cette sous-composante appuiera des groupes vulnérables au sein des communautés pauvres par la mise à leur disposition de ressources pour financer, à certaines conditions, les investissements nécessaires à la réalisation de leurs activités génératrices de revenus.

En substance, chaque communauté ou groupe ciblé par le projet a la possibilité de soumettre à l'AFDS un sous projet productif inférieur ou égal à la contre valeur de 8 000 dollars US pour lequel le bénéficiaire potentiel s'engage à fournir 10% du coût du sous projet dont 5% au moins en espèces qui servira pour l'ouverture d'un compte bancaire pour la communauté au sein d'une institution financière locale.

En vue de l'approbation des demandes de sous projets AGR, l'AFDS a mis en place un Comité Technique d'Evaluation (CTE) au niveau régional qui se charge de l'appréciation des sous projets sur le terrain et au bureau avant leur validation par l'AFDS.

La mise en œuvre effective de la Composante 2 s'est traduite, par le recrutement d'opérateurs d'Appui à la Micro Finance (OAMF) pour accompagner les communautés de base dans la mise en œuvre et le suivi des projets financés conformément à l'option du Faire – Faire du projet.

A ce titre, les OAMF ont appuyé les Organisations Communautaires de Base (OCB) bénéficiaires durant tout le processus d'assistance technique et d'appui conseil qui s'est déroulé essentiellement en deux étapes :

- L'Evaluation Participative des Besoins et la formulation des Demandes de Sous Projets,
- La mise en œuvre, le suivi et la pérennisation des sous projets financés

Conformément à l'approche du projet basée sur le transfert aux communautés de la responsabilité de la mise en œuvre de leurs activités, les OCB sont responsables de la conception, de l'exécution y compris les passations de marchés, du suivi/évaluation et de la mise en place des stratégies de pérennisation de leurs sous projets.

L'AFDS a la responsabilité de l'approbation et du financement des sous projets. Ainsi, avec l'appui des OAMF, plusieurs sous projets ont été financés dans plusieurs domaines d'activités dans les régions de Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Dakar et Ziguinchor essentiellement.. Les fonds alloués étaient logés dans des comptes ouverts par les bénéficiaires dans des institutions financières locales avec comme préalables une mobilisation des apports des communautés avant la mise en place de la subvention de l'AFDS.

L'objet de l'évaluation est de passer au crible l'approche développée par l'AFDS dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté par le biais des Activités Génératrices de Revenus. L'exercice vise de manière spécifique à étudier les effets induits des sous-projets.

II. METHODOLOGIE D'EXECUTION DU MANDAT

L'évaluation a été conduite suivant les principes, techniques et outils de l'évaluation participative de projets/programmes de développement. La raison d'un tel choix se trouve dans la volonté de recueillir les appréciations des diverses parties prenantes de la mise en œuvre de l'approche. Ce faisant, l'on est assuré de cerner l'approche, en particulier ses points forts et ses faiblesses, de manière à identifier les bonnes pratiques à capitaliser ainsi que les faiblesses ou insuffisances à surmonter dans toute stratégie de financement d'AGR.

L'option est d'aller au-delà des constations de terrain et des données quantitatives afin d'analyser en profondeur les informations recueillies. Les étapes suivantes résument le cheminement méthodologique de l'évaluation.

2.1. Elaboration d'une note d'orientation méthodologique

La production d'une note d'orientation méthodologique a été faite en vue d'harmoniser la compréhension de la mission entre le consultant principal et l'AFDS. Le document faisait le point sur les instruments et outils d'exécution de la mission et le chronogramme d'intervention.

2.2. Affinement des instruments et outils de collecte de données

Les observations formulées par l'AFDS ont été prises en compte dans la finalisation des instruments d'investigation. Compte tenu de la durée relativement limitée de la mission, le consultant principal s'est adjoint des assistants d'étude. Un atelier d'harmonisation méthodologique de la mission a eu lieu et au cours de celui, les instruments ont été testés. Il s'agit principalement des guides d'entretien spécifiques pour chaque partie prenante, cible de l'évaluation (Bénéficiaires, ARFS, SDA, SFD, autres projets/programmes) et une fiche de synthèse régionale qui systématise les points forts de l'évaluation au niveau de chaque région (Fatick, Kaolack, Kolda et Louga).

2.3. Analyse documentaire

La revue documentaire a débuté au niveau de la coordination de l'AFDS à Dakar. Elle s'est poursuivie dans les ARFS. Les documents exploités portent principalement sur les EPP, EPB, les DSP, les rapports des opérateurs et les rapports d'activités des ARFS. Notre intérêt a également porté sur d'autres documents, notamment les stratégies développées par d'autres bailleurs dans le financement des AGR sans compter les documents qui renseignent sur la situation des zones avant l'intervention de l'AFDS.

2.4. Tenue d'ateliers participatifs d'évaluation

Avec l'appui des coordonnateurs des ARFS, les équipes de terrain au niveau de chaque région ont procédé au choix de sous projets suffisamment instructifs pour renseigner sur les points forts et les points faibles de l'approche développée par l'AFDS. Les sous projets suivants ont été visités dans les régions de Louga, Kolda, Fatick et Kaolack :

Sous-projets visités par les membres de la mission d'évaluation

régions	Départements	CR/commune	Villages ou quartiers	Nom OCB	Nature SP	Montant subvention AFDS	Observations
Kaolack	Kaffrine	Maka Yop	Missira	Diappo Liggey	Embouche bovine	4 931 210	Deuxième cycle achevé
			Méo Ndiobène	And Liggey Méo Fem.	poterie	501 585	-
				And Liggey Méo Hom	Menuiserie métallique	3 692 853	SP en difficulté
				Nangu Liggey	Petit commerce	1 634 125	-
			Ndakharr	Section villageoise	Boutique communautaire	2 664 082	SP en difficulté
			Hanène	Dioubo Book Liggey	Moulin à mil	3 295 855	-
				Diappo Liggéyal Hanène	Petit commerce	3 346 015	-
			HLM	Directoire des Fem-Mes en élevage	Transport calèches	4 485 584	-
Fatick	Foundiougne	Foundiougne					

		Nord Mbelgor	Sant Yalla	restauration	2 117 222	SP des femmes handicapées
	Diossong	Lérane Coly	GIE Katy Mbir	Embouche bovine	4 815 225	Deuxième cycle en cours de réalisation
			GPF Oyawélé	Petit commerce	3 326 265	-
		Ndiaffé Ndiaffé	GPF Jubbo	Petit commerce	2 766 420	-
		Keur Mbangou	Jangak Liggey	Embouche bovine	3 253 422	Deuxième cycle en cours de réalisation
		Ndiourbel	GPF Nanoor	Moulin à mil	2 683 973	-
		Diagane Sader	GIE Book Liggey	Embouche bovine	4 365 653	Deuxième cycle en cours de réalisation
		Ndiagnienne Yousseb	ASC And Jeef	Embouche bovine	4 815 225	Deuxième cycle achevé
	Keur Samba Gueye	Fass Thiéène	ASC .Thiossane	Production de maïs	3 021 862	Troisième cycle réalisé

			Passy Nderling	GIE Deggo	Production de maïs	3 021 862	Troisième cycle réalisé
			Passy Nderling	GIE Producteurs maïs	Production de maïs	3 021 862	Troisième cycle réalisé
			Passy Nderling	ASC Mankoo	Production de maïs	3021862	Troisième cycle réalisé
			Keur Saloly Bouya	ASC Deggo	Production de maïs	2 974 612	Troisième cycle réalisé
			Keur Samba Gueye	ASC Sandial	Production de maïs	3 021 862	Troisième cycle réalisé
			Keur Samba Gueye	GIE Anacarde associé de maïs	Production maïs/anacarde	4 995 844	Troisième cycle réalisé
			Keur Hambou	ASC Santang	Production de maïs	2 972 612	Troisième cycle réalisé
			Thioyène Niombato	ASC Jubbo	Production de maïs	3 021 862	Troisième cycle réalisé
			Keur Oussey nou Gueye	GIE Takku Liggéye	Production de maïs	3 021 862	Troisième cycle réalisé

Kolda	Kolda	Saré Bidji	Keur Seyni Gueye	GIE Producteurs	Production de maïs	4 964 817	Troisième cycle réalisé
			Keur Seyni Gueye	ASC Diamono	Production de maïs	3 021 862	Troisième cycle réalisé
			Keur Samba Gueye	GIE Producteurs maïs	Production de maïs=	4 964 817	Troisième cycle réalisé
			Keur Ayib Ka	Groupeement Producteurs Natango	Production maïs/anacarde	4 995 844	Troisième cycle réalisé
			Saré Assett	GIE Kawral Wakkilaré	maraichage	3757030	-
			Niandiaye	GIE Thierno Pathé Koto	Boutique communautaire	1264811	-
			Panambo Mamady	GIEKawralEndam	Embouche ovine	3890150	Sous projet en difficulté
			Médina Sadiouma	GIE Moussa Molo	Banque céréalière	2531655	Sous projet en difficulté
			Linguédié	GPF <<Maragedoudoux Anuyé>>	Moulin à mil	2618350	-
			Fafacourou				

	Vélingara	Nématoba	Nématoba	GPF AFIA	Banque	3 725 259	-
		Saré Coly Salé	Kénéba Yoro	Kawral Jam	marâchage	3 744 000	-
Louga	Linguère	Linguère	Thielly	Les onze Diables du ballon	Location de matériel de cérémonies	5 027 310	-
			Linguère Coumba	A.H.V et M.L	aviculture	5 035 500	-
			Barkéji	GPF Barkéji	Embouche ovine	2 847 500	-
	Louga		Barkéji Ouolof	GIE Dialy Lathie	Embouche bovine	3 875 000	-
			Keur Meïssa Gaye	GPF Takku Liggey	Boutique communautaire	4 589 788	-
			Sakal	ADS	Commerce rural	3 719 025	-
		Syer	Guidick	GIE Manko	Pêche continentale	5 533 000	SP réussi

2.5. Rencontre avec les Services Déconcentrés de l'Administration et les élus locaux

Elle a permis de recueillir leur appréciation par rapport à la mise en œuvre de l'approche du PFDS. Les entretiens ont été structurés autour de la pertinence du PFDS comparativement à d'autres stratégies de financement d'AGR portées par des projets/programmes de développement.

2.6. Rencontre avec les coordonnateurs de projets et programmes de développement

Ces séances de travail ont permis de partager avec chaque équipe de programme le fondement de son approche et les résultats atteints. L'occasion a été également saisie d'approfondir la problématique de la subvention comme moyen de financement des AGR pour des cibles pauvres.

2.7. Atelier de formulation des leçons apprises

Au terme de la revue documentaire et après avoir fait les démarches de terrain, des rencontres avec les membres du CTE ont permis de tirer les principaux enseignements de l'approche en termes d'acquis et de défis à relever. Il faut rappeler qu'au cours de chaque atelier participatif de terrain, les bénéficiaires ont eu l'opportunité de tirer des enseignements, de mettre l'accent sur les insuffisances avant de proposer des recommandations/suggestions.

III. CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

La notion de pauvreté revêt plusieurs caractères et varie suivant les milieux. Elle est caractérisée essentiellement par une faiblesse notoire des ressources (matérielles, financières). Elle est beaucoup plus ressentie dans les zones rurales à cause des aléas climatiques et sur certaines catégories sociales constituées par les enfants, les femmes, les personnes âgées et les handicapés.

C'est dans ce contexte que le Projet du Fonds de Développement Social (PFDS) a été mis au point. Les forces et les faiblesses seront mis en exergue à travers l'analyse de chaque point principal du processus d'intervention : de l'Evaluation Participative des Besoins au suivi/pérennisation des sous projets.

3.1. Les évaluations participatives des besoins

La méthodologie utilisée repose sur la participation de l'ensemble des couches sociales de la communauté villageoise ou du quartier à l'identification des besoins et à la hiérarchisation des idées de projet retenues.

La démarche est participative car les critères de priorisation ont été définis par les populations. Les problèmes spécifiques aux jeunes, femmes, personnes âgées et handicapés ont été pris en compte. Ces séances d'auto diagnostic ont été des moments forts de pleine participation des cibles à la définition de leurs stratégies de développement socio-économique.

«Autrefois, les projets et programmes qui intervenaient ne nous associaient pas de manière si intensive comme l'a fait l'AFDS. La plupart du temps, on demandait de mobiliser un apport propre pour bénéficier soit d'un prêt soit d'un don des ONG. C'est la première fois que nous avons senti notre participation dans le diagnostic de nos difficultés.» Saliou DIENG, Président Association pour le Développement de Sakal (ADS).

L'étape de l'évaluation participative des besoins a été cruciale dans l'appropriation des sous projets par les groupes cibles. Cette appropriation a été d'autant plus facile avec les séances d'animation/sensibilisation des OAMF. Durant cette étape, les communautés de base ont choisi leurs sous-projets /AGR et les OCB porteuses de ces sous-projets donc elles ont désigné, elles-mêmes, les bénéficiaires directs du financement de l'AFDS. Elles ont procédé ensuite à la mise en place des organes de gestion des sous-projets retenus. Il faut se féliciter de la différenciation qui a été opérée d'entrée entre le bureau exécutif de l'OCB et le Comité de Gestion du Sous Projet. Cela a permis aux membres de comprendre que le comité de gestion est une instance mise spécifiquement en place en vue d'assurer une gestion saine et

efficace du sous projet. Elle travaille sous l'autorité du bureau exécutif de l'OCB à qui elle doit rendre compte de manière périodique de l'état d'avancement des activités, des résultats atteints, des difficultés rencontrées et des perspectives.

Les membres de ces OCB porteuses, bénéficiaires directs de la subvention de l'AFDS sont répartis comme suit :

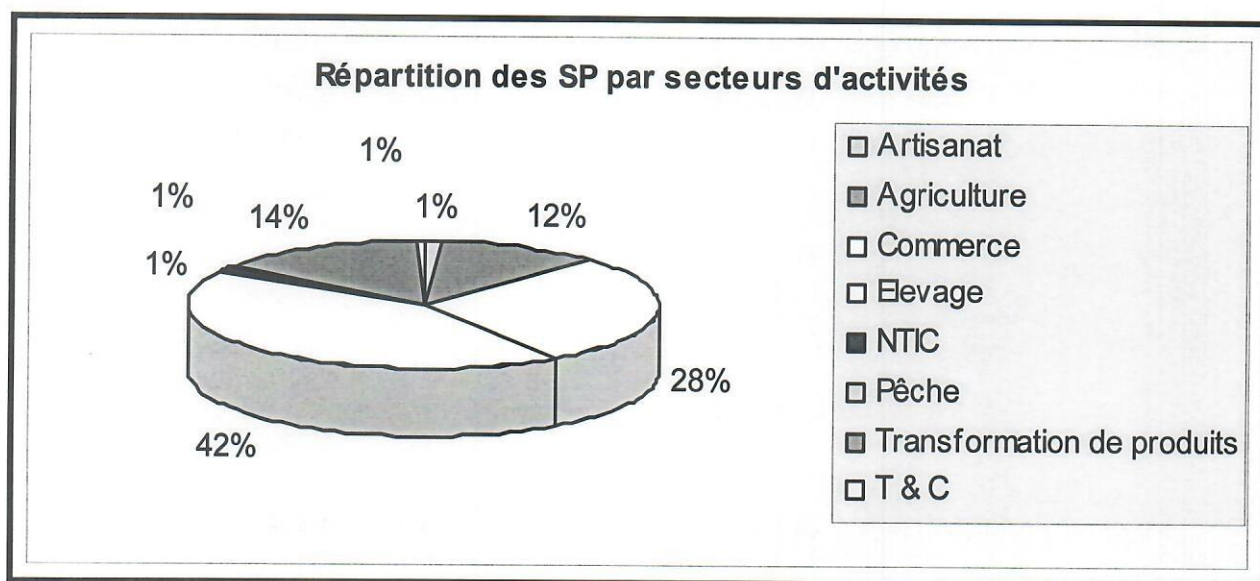
Secteurs d'activités	Nombre de SP	Montant subvention AFDS	Nombre de bénéficiaires				
			Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Total
Elevage	215	780436847	1643	1905	2976	5269	11793
Commerce	133	427114103	1998	888	809	3648	7343
Agriculture	56	197012350	1846	60	1539	134	3579
Transformation des produits	63	212315878	736	1509	1038	867	4150
Artisanat	4	13103522	-	63	-	45	108
NTIC	3	7516800	264	-	40	-	304
Pêche	3	13225500	141	-	-	25	166
Teinture et couture	3	10311905	19	21	-	32	72
TOTAL	480	1661036 905	6647	4446	6402	10020	27515

On remarque que quatre secteurs d'activités (élevage, commerce, transformation des produits et agriculture) regroupent plus de 97% des bénéficiaires directs des sous projets.

3.2. La formulation des documents de sous projet

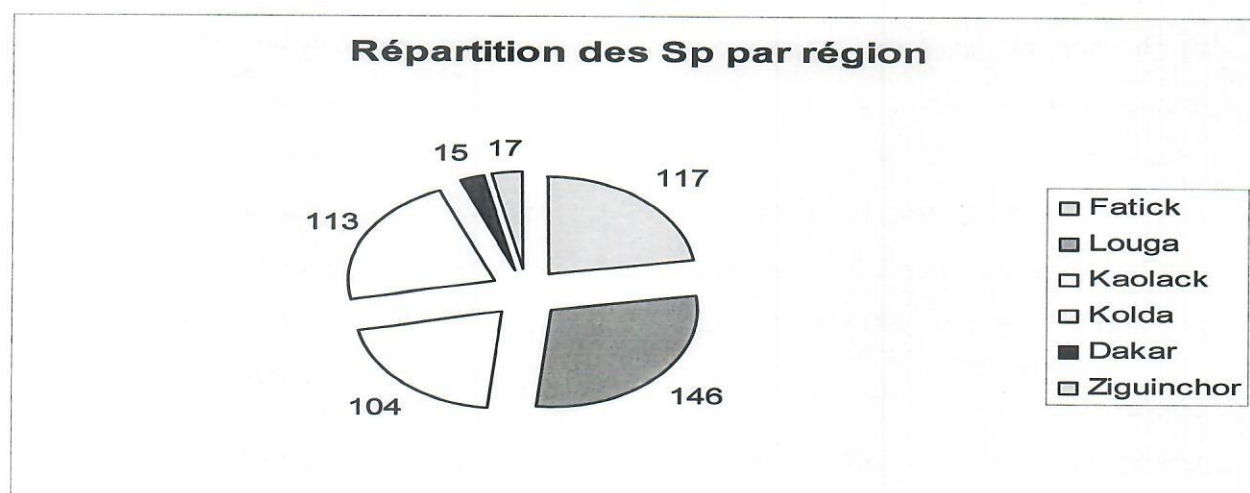
La formulation des sous projets a été l'occasion d'un transfert effectif de compétences aux acteurs locaux. Les DSP ont été élaborés par les bénéficiaires en particulier les membres des comités de gestion des sous-projets avec l'appui technique des opérateurs d'Appui à la Micro finance .

Divers secteurs d'activités ont été touchés comme le montre le graphique suivant :



Près de la moitié des SP ont eu trait au secteur d'élevage, notamment les projets d'embouche (bovine ou ovine). D'autres secteurs comme le commerce, l'agriculture, la transformation de produits locaux et la pêche ont aussi intéressé les porteurs de Sous Projets. Cette diversité des secteurs traduit sans conteste une volonté d'articuler les AGR autour des potentialités locales de chaque région. Si appréciable soit-elle, la répartition des sous projets révèle néanmoins une pléthore de sous projets de même nature, en particulier dans le domaine de l'embouche bovine. Cette situation n'est pas sans poser des problèmes sur leur rentabilité d'autant que des difficultés d'écoulement ont été notées.

Les premières régions d'intervention (Fatick, Kaolack, Kolda, Louga) disposent pratiquement du même nombre de sous projets.



3.3. Le suivi exécution des sous projets

3.3.1. Niveau d'exécution des sous-projets

Régions	Nombre de SP	Niveau d'exécution		Montant AFDS	Montant viré aux OCB	Taux de décaissement
		Clôturés	En cours d'exécution			
Fatick	117	66	47	360034601	345225771	96%
Louga	146	85	61	551483481	457871312	83%
Kaolack	104	95	9	343637175	343637175	100%
Kolda	113	79	34	405881648	366141728	90%
Totaux	480	325	151	1 661 036 905	1512875986	91%

Plus de 67% des sous projets ont été clôturés et la région de Kaolack a le meilleur taux d'exécution (100%) des sous projets.

3.3.2. L'animation de séances de formations générales et techniques

La mise en œuvre effective des sous projets a été précédée de séances intensives de renforcement de capacités en gestion de base. Certains membres dirigeants des OCB porteuses et ceux des comités de gestion des sous projets (président, secrétaire, trésorier et /ou leurs adjoints) ont suivi des ateliers de formation en gestion de base suivants :

Régions	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Total
Modules					
Organisation et dynamique communautaire	367	546	688	560	2161
Gestion financière et comptable	338	407	438	560	1743
Passation de marchés	349	293	440	560	1642
Planification participative	84	227	435	560	1306
Marketing	222	205	390	560	1377

En plus de ces formations, des formations techniques additionnelles liées à chaque sous projet ont été organisées. Elles ont touché des thèmes aussi divers que les techniques de maraîchage, les techniques d'embouche, l'exploitation de moulins, etc. **Ces formations ont accru le potentiel technique des bénéficiaires et ont induit une gestion plus rigoureuse des AGR.** Par ailleurs, au cours des séances de formations générales, des relais, choisis par les communautés de base lors des évaluations participatives des besoins, ont été formés aux techniques d'apprentissage des adultes. Les relais communautaires disposent dorénavant d'aptitudes en éducation des adultes ; lesquelles compétences leur ont permis de participer à l'animation des sessions de formations lors des dernières vagues de financement de l'AFDS

3.3.3. L'ouverture de comptes dans les SFD

Le préalable du virement de la subvention de l'AFDS au niveau d'une SFD a été l'ouverture de compte destiné spécifiquement au Sous projet tant pour les OCB qui disposaient déjà de compte que pour les OCB qui n'en disposaient pas. Ces comptes devaient recevoir les montants des apports propres des bénéficiaires par rapport au coût total des Sous projets. Le taux (5 % en espèce et 5 % en nature) est faible par rapport à celui d'autres programmes ou projets (15 % pour les bénéficiaires dans le cadre du PNIR) qui interviennent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Elles ont développé des initiatives locales sous formes de cotisations individuelles ou le parrainage de mécènes pour mobiliser les apports. Cependant, certaines OCB n'ont pas pu mobiliser l'apport si bien que leurs sous projets, approuvés déjà par l'AFDS ont été résiliés.

L'ouverture de comptes a été pour beaucoup d'OCB leur premier contact avec le Système Financier Décentralisé. Cette démarche a été dans une certaine mesure salubre d'autant qu'elle a permis une bonne insertion des cibles dans le système d'intermédiation financière destiné aux pauvres (exemple de DJOMEC et de la MEC de Keur Ayb Ka). Par conséquent la domiciliation des fonds au niveau des SFD a contribué à :

- ✓ Une meilleure sécurisation des fonds ;
- ✓ Une amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux IMF

- ✓ Un meilleur suivi des décaissements;

3.3.4. La mise en place des procédures de passation de marchés

Cet élément de l'approche de l'AFDS est un des plus innovants parce que toute l'opération d'exécution d'une dépense suit une procédure. Il y a une rupture de ce point de vue dans la gestion des AGR d'autant que les dépenses ne sont pas laissées à la seule discrétion de quelques membres de l'OCB qui pourraient avoir la latitude de ne pas être transparents dans la gestion. Pour amoindrir les risques de détournements et de prévarications, la procédure de passation prévoit, dans le cadre des sous-projets, la cotation pour les marchés de fournitures d'équipements, de services ou de petits travaux (construction d'un abri de moulin à mil, clôture de parcelles maraîchères...).

Plusieurs éléments participent également d'une volonté de sécuriser davantage les ressources financières sans compter l'utilisation d'outils modernes de gestion : journal de caisse, journal de banque, registres des opérations financières et classement de toutes les pièces justificatives dans une malle de rangement.

3.3.5. L'appui/ conseil des opérateurs et des prestataires techniques

Avec les premières vagues des financements de l'AFDS, les cibles bénéficiaient de l'appui d'opérateurs institutionnels (bureau d'études ou ONG) qui ont déployé dans leurs zones d'intervention un dispositif de suivi de proximité des sous projets. Cette démarche, en dépit de certaines limites notées, a permis dans l'ensemble d'accompagner efficacement les bénéficiaires. Les dernières vagues de financement de l'AFDS ont vu l'émergence d'autres types d'opérateurs. Il s'agit cette fois-ci d'opérateurs techniques individuels chargés d'appuyer dans la formulation et le suivi des sous projets. Ces changements dans l'approche ont induit des défauts de suivi de proximité d'autant que l'opérateur individuel contrairement à l'opérateur institutionnel ne peut pas faire ce travail de proximité qui demande beaucoup de temps de présence sur le terrain. Il faut également souligner que le retrait des opérateurs dans certaines localités comme Linguère et Kolda avant la fin de toutes les phases de l'approche a induit des errements dans la gestion des AGR. L'AFDS a

essayé tant bien que mal de corriger cette situation avec la mise en place d'équipes légères de suivi en s'appuyant sur les relais communautaires et une partie du personnel des anciens opérateurs.

Grâce à l'appui de l'opérateur, il a été organisé des séances d'auto évaluations périodiques. Ce sont des moments au cours desquels les comités de gestion ont présenté la situation financière de leur sous projet en justifiant toutes les dépenses effectuées participant ainsi à la promotion de la bonne gouvernance locale.

IV. LES IMPACTS DES SOUS PROJETS

Les sous projets financés par l'AFDS ont eu des impacts positifs importants aussi bien au niveau des bénéficiaires directs qu'au niveau des communautés dans lesquelles ils ont été mis en œuvre. Les effets induits sont d'ordre économique, technique que social et ont permis une amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.

4.1. L'accroissement des revenus monétaires

.La mise en œuvre des sous projets financés par l'AFDS a permis, dans beaucoup de secteurs d'activités de créer une richesse. Cependant, l'impact financier de ces sous projets varie en fonction des secteurs d'activités .

4.1.1. Impacts financiers dans le secteur agricole

Il est heureux de constater que les SP de cultures pluviales de Keur Samba Gueye ont permis d'améliorer les revenus des bénéficiaires comme le montre le tableau suivant :

Nom de l'OCB	Résultats bruts d'exploitation	Montant de la subvention à reconstituer/an	Charges d'exploitation - Campagne(05/06)	Montant à recouvrer	solde
ASC Thioassane de Fass Thiékène	4.500.000	1.007.288	1.172.800	2.180.088	2319912
GIE Deggo Passy Nnderling	3.600.000	1.007.288	938.240	1.945.528	1.654.472
GIE Producteurs de maïs de Passy Nnderling	1.350.000	1.007.288	351.840	1359.128	-9.128
ASC Mankoo Passy Nnderling	1.800.000	1.007.288	469.120	1.460.658	339.342
ASC Deggo Keur Saloly Bouya	6.075.000	991.538	1.583.280	2.590.568	3.484.432
ASC Sandial Keur Samba Gueye	5.625.000	1.007.288	1.466.000	3.131.288	2.493.712
GIE Anacarde Associé au maïs KSG	4.440.000	1.665.282	1.776.000	2.766.871	1.673.129
ASC Santang Keur Hambou	7.425.000	990 .871	1.935.120	2.942.408	4.482.592
ASC Jubbo Thioyène Niombato	6.750.000	1.007.288	1.759.200	2.760.448	3.983.512

GIE Takku Liggéye Keur Ousseynou Dieng	7.425.000	1.007.288	1.935.120	2.942.408	4.482.592
GIE Producteurs Keur Seyni Gueye	13.500.000	1.654.939	3.518.400	5.173.339	8.326.661
ASC Diamono Keur Seyni Gueye	8.550.000	1.007.288	2.228.320	3.235.608	5.314.392
GIE Producteurs maïs Keur Samba Gueye	13.950.000	1.654.939	3.635.680	5290.619	8.659.381
GIE Natango Keur Ayib Ka	6.750.000	1.665.282	2.260.960	3.926.242	2.823.758
Total	91.740.000	16.681.161	25.035.080	41.711.201	50.028.759

Les producteurs de maïs, regroupés au sein d'une fédération ont décidé d'étaler la reconstitution de la subvention sur trois campagnes agricoles. La première avait échoué à cause de l'utilisation des semences de mauvaise qualité, fournies par un opérateur. Pour la troisième campagne agricole, cette fédération a augmenté la superficie emblavée de 25% (48 hectares pour le maïs et 40 hectares pour l'arachide). Ce qui a permis à d'autres membres des communautés de base de bénéficier d'un financement car chacun exploite en moyenne un hectare de maïs et /ou d'arachide. Les grains moyens se chiffrent entre 50000 Francs CFA et plus de 250000 Francs CFA. La plupart des producteurs ont une longue expérience dans la multiplication des semences car le projet sénégalais-allemand était installé dans la zone de Keur Samba Gueye vers les années 80 et encadrait les producteurs de semences de maïs.

Les cultures maraîchères, contrairement aux cultures sous pluies n'ont pas beaucoup contribué à l'accroissement des revenus des couches vulnérables, cibles de l'AFDS. En effet, dans le cas de l'horticulture il faut :

- L'existence des conditions pédo-climatiques favorables,
- La proximité du marché de consommation à cause du caractère périssable des légumes surtout en milieu rural,
- L'existence de l'eau en qualité et en quantité suffisante (il faut au moins 50 mètres cubes d'eau par hectare et par jour, ce que la plupart des puits ne peuvent pas fournir) durant tout le cycle de production.

Ces conditions n'étant pas réunies dans la région de Kolda (insuffisance d'eau d'arrosage, enclavement des villages,...) où se trouvent beaucoup de sous projets de maraîchage, il devient très difficile de bien rentabiliser les exploitations maraîchères dans cette zone. Néanmoins, une amélioration de l'approvisionnement en eau des périmètres maraîchers et un meilleur choix des espèces et des variétés à cultiver prenant en compte les contraintes du milieu (eau, climat, parasitisme, ...), permettront d'améliorer la rentabilité des sous projets de maraîchage. Les sous projets de maraîchage de certaines régions (Fatick et Kolda) peuvent faire des courges ou du bissap en hivernage afin d'améliorer les revenus des bénéficiaires.

Dans la région de Kolda, les cultures maraîchères ont été privilégiées au détriment des cultures céréalières (maïs, mi, sorgho) ou des cultures industrielles (arachide, coton) associées éventuellement à l'arboriculture fruitière (anacardiers) alors que le contexte socioéconomique (milieu d'agro-pasteurs) est favorable car ces cultures peuvent fournir des intrants (sous produits agricoles), à moindre coût pour les sous projets d'élevage de cette zone.

4.1.2. Impacts dans le secteur de l'élevage

Les sous projets d'élevage, en particulier ceux d'embouche bovine ont un succès limité car le coût élevé des intrants (aliments surtout) réduit leur rentabilité.

Ils connaissent des problèmes réels de rentabilité surtout quand ils sont conduits de manière collective comme le montre le tableau suivant :

CR	Village	Nom OCB	Nombres de bénéficiaires				Recettes	Charges	Solde
			Hommes	Femmes	Jeunes	Total			
Dianké Souf	Dianké Souf	GIE Bokk Khol	10	15	10	35	2.620.00	2.574.500	45.500
	Mbabanène	GIE Takku Liggey	23	12	18	53	2.905.000	2.547.950	357.050
Ndioum Ngainth	Khourou Gallo	GIE Bokk Jom	29	14	27	70	2.800.000	2.568.450	231.550
Ida Mouride	Keur Demba Sadio Ba	GIE Bokk Jom	18	11	21	50	3.000.000	2.553.900	446.100
	Maka Katal	GPF Maka Katal	05	18	22	45	2.355.000	2 553 900	- 198.900
Saly Escale	Ndiapto Peul	GP Mixte de Ndiapto Peul	18	03	22	43	2 075 000	2.595.850	- 520.850
	Keur Sagar Ndiaye	GP Mixte de KSN	20	11	28	59	1.941.000	2.491.450	- 550.450
	Médina Saly	GP Bokk Joubo	06	15	14	35	2.615.000	2.575.150	39.850
	Missira Thiékhène	GIE And Joubo	42	31	58	131	2.105.000	2.622.800	- 517.800

Toutefois, il a été noté que l'embouche bovine ou ovine, conduite de manière individuelle est plus rentable car l'activité est mieux gérée par les bénéficiaires (cas de Ndiagniène Yousseb, de Lérane Coly, ...).

Pour améliorer la rentabilité des sous projets d'embouche bovine /ovine, l'alimentation des animaux doit être assurée essentiellement par les sous produits agricoles ou les fourrages (fauchés et conservés) et les sous produits agro-industriels locaux (graines de coton, tourteaux d'arachide,...). Les sous produits de l'élevage (fumier) sont des intrants pour l'agriculture et vice versa (fane d'arachide, ...). Par conséquent, une meilleure intégration des deux secteurs d'activités est nécessaire(cas de Ndiagniène Yousseb où le fumier des bovins engraisés a permis d'augmenter de 50% les rendements de mil).

Avec la mise en place de la fédération des GIE d'embouche dans certaines régions(Kaolack, Fatick), les problèmes de commercialisation des animaux déstockés connaissent un début de solution.

4.1.3. Impacts dans le secteur du commerce

Un système de crédit a été mis en œuvre dans beaucoup de sous projets de petit commerce. Ce nouveau schéma de financement a induit un accroissement appréciable des revenus des bénéficiaires. La stratégie développée au niveau du GPF Dioubo de Ndiaffé Ndiaffé, porteur d'un sous projet, est très édifiante à ce propos.

Le GPF Dioubo, composé de 100 femmes, est bénéficiaire d'une subvention de l'AFDS d'un montant de 3 004 600 F. L'option a été prise d'accorder à chaque membre un crédit de Vingt Cinq Mille (25 000) Francs CFA Les modalités d'amortissement prévoient entre autres le versement de mille (1 000) Francs CFA par mois au groupement à titre d'intérêt soit au total une somme de cent Mille (100 000) Francs CFA par mois qui est versée dans le sous compte du GPF.

Le crédit accordé aux femmes a permis d'accroître les ressources des femmes du groupement. En effet, en prenant l'exemple d'une femme qui vend actuellement 200

kg de graines d'arachide au niveau des deux marchés hebdomadaires (Passy et Sokone) et en ayant un bénéfice de 25 F/KG, elle gagne en moyenne, par semaine 5 000 F soit la somme de **vingt mille (20 000) Francs CFA au bout d'un mois**. Elle travaille cinq (5) mois dans l'année soit **un gain de 100 000 F**. Au terme de cette durée, chaque femme restitue les 25.000 F qu'elle avait reçus au groupement qui les reverse dans son compte bancaire. L'argent gagné par chaque femme a servi, d'une part à améliorer les conditions de vie et d'autre part à développer d'autres activités génératrices de revenus (achat des intrants agricoles,...).

En général, les sous projets de petit commerce gérés par les femmes fonctionnent bien (GPF Oyawélé de Lérane Coly, GPF Diapo Ligeyal Hanène, Deggo 1 et Deggo 2 de Lour Escale ...).

Par contre, beaucoup de boutiques communautaires ont des difficultés de fonctionnement (boutique communautaire de Ndakhar,...) car la taille du marché étant réduite, il y a un problème de renouvellement des stocks donc de rentabilité de ces sous projets et il s'y ajoute le non remboursement des crédits octroyés à certains membres de la communauté.

4.1.4. Impacts dans le secteur de la transformation des produits

L'acquisition des broyeurs et/ou des décortiqueuses à céréales devait, en premier lieu, permettre l'allègement des travaux domestiques des femmes et en deuxième lieu, générer des revenus pour celles-ci. Ces deux objectifs ont été atteints dans la majorité des sous projets financés par l'AFDS dans ce secteur d'activité comme l'illustre le tableau suivant :

CR	Village	Nom OCB	Nombre bénéficiaires	Période d'activité	Recettes	Charges	Solde
Dianké Souf	Delby	Groupelement Fagaru	125	8/11/05 – 31/01/06	333.545	174.100	159.445
	Nawarène	GPF Bokk Doolé	87	8/11/05 – 31/01/06	420.190	197.585	222.605
	Médina Sy	GIE Niak Diorinou	207	10/11/05- 31/01/06	503.975	277.255	226.720
Ndioum Ngainth	Paffa	GIE Takku Liggey	165	18/11/05- 31/01/06	324.410	103.750	220.660
Saly Escale	Koo Socé	GIE Allzh Télé Kaffo	27	20/11/05- 31/01/06	146.310	114.580	31.720
	Ndiapto Peul	GIE des femmes de N.P.	43	6/11/05- 31/01/06	395.145	74.500	320.645
	Senthe Saly	GIE des S.S.	30	01/11/05- 31/01/06	384.835	78 750	305.965
Ida Mouride	Ida Mouride	GPF And Takku Liggey	20	25/9/05- 31/01/06	1.041.125	552.680	488.445
	Senthe Fana	GP Takku Liggey	36	05/10/05- 31/01/06	456.510	77.660	378.850
	Médina Fass	Benno Pass Pass Bokk Liggey	35	05/10/05- 31/01/06	511.170	152.920	358.250

Le renouvellement des équipements et les frais d'entretien et de maintenance ont été pris en compte dans les charges d'exploitation, preuve que ces sous projets sont bien gérés.

4.2. L'amélioration de l'accès des groupes vulnérables au système financier décentralisé

L'AFDS a offert un soutien à certaines IMF afin de les inciter à adapter leurs produits financiers aux individus et/ou groupes des communautés pauvres de sa zone d'intervention qui n'ont pas la possibilité de remplir les conditions d'accès aux crédits habituellement proposés par le SFD. L'un de ces produits, développé par la mutuelle DJOMEC de la région de Louga, est le <<crédit AFDS>> qui a permis à l'AFDS de mieux prendre en compte son approche village car tous les membres de la communauté de base peuvent bénéficier de son intervention en obtenant soit une subvention soit un crédit .

Il se fait sans critère d'ancienneté, sans délai d'attente, sans apport, au taux d'intérêt de 1% par mois sur une durée de 10 mois avec un mode de remboursement adapté et un plafond de crédit fixé à 50 000 F CFA. Cette mutuelle a octroyé 4873 crédits dont 2588 aux femmes et 505 aux jeunes en deux ans (2004 et 2005) pour un montant total de 207.267.500 Fcfa soit plus de 45% de la subvention octroyée et virée par l'AFDS aux OCB de la région de Louga.

Ce produit financier a contribué largement à l'amélioration de l'accès des individus ou groupes vulnérables aux structures financières décentralisées.

4.3. Le renforcement des moyens techniques d'action des communautés

Les capacités des bénéficiaires directs ont été renforcées grâce aux formations en gestion de base et aux formations techniques reçues avant le démarrage de leurs AGR. En effet ils ont subi, à travers les organes qu'ils ont mis en place les formations suivantes :

- La passation des marchés ;
- L'organisation et la dynamique communautaire ;
- La gestion financière et comptable ;
- Le marketing ;
- La planification participative ;

- Les techniques d'embouche ;
- Les techniques de maraîchage ;
- La gestion de moulin ou de boutique...

Le volet renforcement des capacités a été unanimement apprécié de tous les acteurs (les bénéficiaires, les SDA, les SFD, les PCR, ...) rencontrés au cours de cette mission. Pour les bénéficiaires, les formations ont induit des changements importants dans la manière de gérer leur famille et leurs activités génératrices de revenus. La formation a constitué l'aspect le plus important pour assurer une bonne implication des acteurs les plus défavorisés à la gestion du sous projet.

Les ateliers de renforcement de capacités des bénéficiaires ont été l'occasion d'identifier dans les localités des personnes ayant de réelles dispositions pour appuyer les populations dans leurs activités productives. Ces individus ont été choisis comme relais communautaires et ils sont plus de 800 relais dans les zones d'intervention de l'AFDS. Ces relais se sont organisés en entités régionales et les formations reçues leur ont permis de disposer de réelles compétences pour assurer dans l'avenir le suivi de proximité des AGR.

4.4. Le renforcement de la dynamique organisationnelle

La mise en œuvre des sous projets a été l'occasion de renforcer la dynamique organisationnelle au sein des OCB. L'approche de l'AFDS a considérablement amélioré la gouvernance locale et contribué à la responsabilisation des populations. Avec les formations en gestion de base, les populations des zones d'intervention du projet, prennent en charge leur propre développement. Elles sont actuellement au cœur de tout processus de planification et de mise en œuvre de leurs activités. Avec l'appui conseil de l'ARFS et de l'OAMF, elles se trouvent renforcées dans le management et le suivi exécution de leurs sous projets.

Beaucoup d'organisations faîtières ont été mises en place à la suite de l'intervention de l'AFDS.

4.4.1. L'émergence de compétences locales en appui/conseil de gestion

Au niveau de chaque région, il y a la création d'une union locale des relais communautaires. Ces unions appuieront les bénéficiaires dans le management des sous projets avec le retrait de l'AFDS. La région de Kaolack a été très en avance dans la mise en place de **l'Association des Relais Communautaires d'Appui au Développement (ARECADE)** qui a comme principales tâches :

- L'animation/sensibilisation (y compris dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA)
- La démultiplication des formations reçues
- Et l'appui/conseil pour une bonne exécution des activités des sous projets.

L'ARECADE est un motif de satisfaction pour tous les acteurs puisqu'elle contribue à parachever toute une stratégie de développement communautaire mise en œuvre par l'AFDS qui, d'ailleurs, l'appuie par la mise à sa disposition des Centres de Ressources Communautaires (C.R.C.) au niveau de certaines communautés rurales (Maka Yop, Diosong, ...) de sa zone d'intervention.

4.4.2. L'Emergence d'organisations socioprofessionnelles

Les responsables des sous projets de même nature se sont organisés en fédération dans certaines régions. C'est le cas de **la fédération des producteurs de maïs** de Keur Samba Gueye dans le département de Foundiougne. Elle joue un rôle fondamental dans la reconstitution du capital semencier. Chaque membre de la fédération doit verser dans le compte de son OCB l'équivalent de 10 kg de semences de maïs pour la constitution de l'épargne (stratégies de pérennisation) et aussi l'équivalent de 10 kg pour constituer le fonds de roulement de la fédération.

Par ailleurs, il y a la création de la **Fédération Régionale des Groupements d'Embouche (FEDERGEM)** de la région de Kaolack. Les problèmes de commercialisation des animaux déstockés sont à la base de la création de cette fédération qui met déjà en place **des stratégies de pérennisation de ses activités**

en développant un partenariat avec le Projet d'Appui à l'Elevage (PAPEL) Ce projet a mis en place un dispositif d'appui aux activités de la FEDERGEM dans le cadre de la recherche des marchés pour les animaux à déstocker et de celui de l'alphabétisation fonctionnelle par l'ouverture de cinq classes de 30 apprenants chacune. Les OCB de la région de Fatick, qui gèrent des sous projets d'élevage s'organisent pour mettre sur pied une fédération régionale.

Dans la région de Kaolack, **le réseau des sous projets de commerce et celui des sous projets des unités de transformation des produits ont été mis en place.** Pour le premier, il s'agit d'exploiter la complémentarité entre zones urbaines et zones rurales mais aussi entre régions. Pour le second réseau, l'objectif prioritaire est le recrutement d'un mécanicien qui ferait l'entretien et la maintenance des unités de transformation.

4.4.3. Développement du partenariat

La direction régionale de **l'ANCAR et de l'ARFS de Louga** ont élaboré des stratégies et mécanismes de pérennisation des sous projets de leur zone. Ce schéma permet d'assurer une durabilité des activités financées d'autant que les OCB porteuses feront partie dorénavant du portefeuille des Organisations des Producteurs (OP) de l'ANCAR. Elles bénéficieront sous ce rapport de tout le paquet technique d'appui et d'accompagnement de cet organisme.

Le Projet d'Appui à l'Elevage (PAPEL) qui appuie déjà la FEDERGEM dans la région de Kaolack va accompagner les OCB d'élevage de la région de Fatick dans la mise en place d'une fédération et dans le suivi technique des sous projets.

4.5 L'illustration de la pertinence de l'approche du PFDS : le sous projet de pêche continentale de Guidick.

LE SOUS PROJET DE GUIDICK : UN EXEMPLE ACHEVE D'INITIATIVE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PAR LES AGR



Le village de Guidick se trouve sur la rive gauche du Lac de Guiers dans la communauté rurale de Syer Arrondissement de Keur Momar Sarr Région de Louga. L'activité de pêche continentale y est une tradition ancrée dans le village mais les aptitudes locales des résidents n'avaient permis d'exploiter de manière optimale à cause de l'insuffisance des moyens de travail.

Le village ne disposait que de 7 pirogues dont seulement 5 fonctionnelles. Les pêcheurs du village se relayaient sur le matériel existant et il arrivait que certains ne puissent pas exercer leur activité à cause de l'insuffisance des embarcations.

Par ailleurs, les prises pouvaient pourrir sur la berge à cause entre autres des difficultés de commercialisation. En outre, seules quelques femmes du village, en particulier les épouses des propriétaires des pirogues pouvaient mener des activités de post capture : micromaréchage, salage, fumage de poisson.

Pour faire face à cette situation, la plupart des jeunes de ce village de plus de 300 carrés avaient fait le pari de l'exode rural en exerçant des activités d'ouvriers

agricoles dans les Niayes ou exerçant des petits boulots dans les centres urbains de Richard Toll ; Saint louis, Louga ; Dakar.

C'est dans ce contexte que le PDFS est intervenu dans la localité. La venue de l'AFDS a été salvatrice. Le sous projet de pêche continentale de 5 533 000 FCFA a permis d'accroître considérablement le parc piroguier. De sept unités, le parc piroguier est passé aujourd'hui à 22 pirogues dont les 7 directement acquises grâce au financement et les 8 autres grâce aux effets induits du sous projets. Tous les pêcheurs du village peuvent convenablement mener leurs activités et du matériel de pêche plus performant a été remis à ceux qui disposaient déjà de pirogues. L'écoulement est devenu beaucoup plus facile ; un camion frigorifique passe toutes les 48 heures pour récupérer les mises à terre qui sont conservées dans des caisses isothermes mises à la disposition des producteurs.

Situation des mises à terre avant et après la mise en œuvre du projet

	Situation Avant Projet	Situation Après Projet
Mises à Terre	196 724	205 948
Mareyage	135 507	144 505
Consommation Locale	11 995	14 920
Transformation	40 227	45 521
Valeur Commerciale	78915930 Francs CFA	80174767 Francs CFA

Source : Centre des Pêches de Guidick

Toutes les femmes du village pratiquent dorénavant l'activité post capture. Grâce à un système de crédit revolving de 50 000 FCFA/femme pour un taux d'intérêt ;10% durée de remboursement : 3 mois, 56 femmes ont déjà accès à un financement pour mener une activité. Le Crédit en est à sa troisième rotation et à terme toutes les femmes du village seront touchées. Le nombre de mises à terre a considérablement augmenté. Le tableau comparatif des mises à terre avant et après le financement de l'AFDS donne les résultats suivants :

Après 10 mois d'activités, le sous projet présente un solde créditeur de 2 552 925 F CFA au niveau de la MECAPP.

Date	Références	Relevé	Versement	Solde en chiffre	Solde en lettres	Signature et Cachet
21/05/95	12065		333200	139045	un million sept cent dix sept mille quatre cent cinquante	
21/05/95	12065		105 200	155235	un million cinq cent cinquante deux mille trois cent cinquante	
21/05/95	13076		202000	176735	un million sept cent dix sept mille quatre cent cinquante	
21/05/95	13076		202000	252025	deux millions cinq cent vingt mille deux cent vingt-cinq	

Les populations du village ont amélioré leurs conditions d'existence. Les femmes bénéficiaires du crédit ont après amortissement total de l'emprunt dégagé des revenus nets de 25 000 à 30 000 F CFA. Ces revenus ont servi pour parties dans l'acquisition de meubles de chambre, d'achats d'habits et de consolidation de leurs activités. Toutes les femmes bénéficiaires du crédit ont couvert des comptes au niveau du SFD MECAPP de Keur Momar Sarr.

Le projet de Guidick a suscité l'émulation et tous les autres villages riverains du Lac de Guiers voudraient profiter d'un projet pareil d'après Gormack Dème Chef du Centre des Pêches de Guidick.

V. ENSEIGNEMENTS TIRES

L'approche du PFDS est très riche en enseignements. Les principales leçons à retenir et qui peuvent être capitalisées comme de bonnes pratiques d'approche de la cible pauvre par les AGR sont les suivantes :

5.1. Une responsabilisation effective des cibles pauvres dans le choix des Sous Projets

L'une des principales forces de la démarche de l'AFDS réside dans la responsabilisation des bénéficiaires dans le choix de leurs activités génératrices de revenus. Cette implication est à n'en pas douter salutaire quand on sait que le manque de pouvoir de décision est une des dimensions de la pauvreté. Grâce à

l'appui technique d'un Opérateur d'Appui à la Micro finance, les cibles ont procédé elles-mêmes au diagnostic de leurs besoins en activités productives. Les bénéficiaires ont articulé pour la plupart leurs choix autour des potentialités locales avec une prise en compte des principales contraintes qui ont entravé dans le passé leurs possibilités d'expansion économique. Il faudra, certes tenir compte du choix des bénéficiaires mais aussi de la rentabilité de l'activité.

5.2. Une implication des techniciens locaux dans la mise en œuvre de l'approche

Les Services Déconcentrés de l'Etat se plaignaient souvent de leur faible implication dans la mise en œuvre de projets/programmes dans leurs zones. Avec l'avènement de l'AFDS, cette anomalie a été corrigée d'autant qu'ils ont été étroitement associés au début du processus d'abord pour le ciblage des localités pauvres de chaque région et ensuite par l'évaluation des Dossiers de Sous projets soumis par les bénéficiaires. Les DSP ont été évalués aussi bien dans des commissions de bureaux que par le biais de sessions de terrain. Cependant, l'évaluation des SP ne s'est faite qu'avant la mise en place des financements et des évaluations périodiques auraient permis de mieux accompagner la mise en œuvre des Sous Projets.

5.3. Un impact positif du renforcement des capacités des bénéficiaires

Avant le virement des fonds de l'AFDS, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des membres dirigeants des OCB porteuses des SP. Les ateliers de formation ont induit sans conteste des améliorations notoires dans les pratiques de gestion des AGR. Ce volet renforcement des capacité des bénéficiaires constitue l'élément le plus pertinent de l'approche de l'AFDS qui a donné satisfaction à toutes les parties prenantes. Beaucoup de bénéficiaires de sous projets sont analphabètes et rencontrent des difficultés dans la tenue des outils de gestion. Il serait souhaitable qu'un partenariat soit conclu avec une autre structure qui s'occupe de l'alphabétisation fonctionnelle afin de combler ce gap.

5.4. Un meilleur suivi exécution des sous projets/AGR

L'AFDS a mis à la disposition des cibles un opérateur chargé de leur appuyer dans la mise en œuvre de leurs AGR. Cet appui/conseil a permis d'assainir la gestion des AGR par une plus grande transparence dans les opérations financières et comptables. En dehors de l'OAMF, il faut impliquer davantage les SDA (services techniques locaux) et le conseil rural au suivi des sous projets.

5.5. Une amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux SFD

La domiciliation des financements a beaucoup contribué à la sécurisation des ressources financières mises à la disposition des bénéficiaires. Elle a été également l'occasion pour beaucoup de cibles d'avoir des contacts avec les SFD. Mais surtout le produit financier, **<<crédit AFDS>>, développé par la mutuelle DJOMEC** à Louga a permis d'améliorer substantiellement l'accessibilité des individus vulnérables aux IMF. Ce produit vient en complément de la subvention donnée aux différentes communautés ciblées dans la zone de Louga et il serait intéressant qu'il soit étendu à toutes les zones d'intervention de l'AFDS.

5.6. Une mise en place des stratégies de pérennisation des AGR

Elle s'est traduite par l'ouverture de sous compte dans les IMF en vue de reconstituer la subvention mais surtout par le renforcement de la dynamique organisationnelle des bénéficiaires (naissance des organisations socioprofessionnelles faîtières et développement du partenariat)

5.7. Risques

Malgré toutes les dispositions prises pour une gestion transparente des sous projets, il existe des risques, après la fin du PDFS de détournements d'objectifs (cas de Diagane Sader déjà) ou de détournements de fonds par certains gestionnaires de sous projets

La cohésion sociale au sein de l'OCB est un des éléments clés pour la réussite d'une AGR et si elle fait défaut, alors il y a risques d'échec du sous projet (cas de And Liggéyal Méo Hom de Méo Ndiobène)

VI. RECOMMANDATIONS /SUGGESTIONS

D'autres stratégies de lutte contre la pauvreté par le biais d'AGR pourrait s'appuyer sur les aspects suivants :

- **Renforcer l'accompagnement de proximité des sous projets avec des mécanismes de contractualisation avec les relais communautaires et les techniciens locaux ;**
- **Associer les élus locaux aux évaluations périodiques des sous projets mis en œuvre dans leur communauté rurale ;**
- **Encourager le partenariat entre la campagne et les centres urbains qui représentent d'énormes marchés pour les produits ruraux et une source d'approvisionnement des villages en intrants et en produits de consommation**
- **Encourager les femmes à orienter leur choix vers les activités qui leur réussissent mieux (petit commerce, transformation des produits, maraîchage , ...) ;**
- **promouvoir une gestion individuelle de crédit collectif en vue d'assurer un plus grand impact social surtout dans le secteur de l'élevage et du commerce ;**
- **développer davantage le << crédit AFDS >> en complément de la subvention comme mode d'approche de la pauvreté en prenant le soin d'améliorer l'encadrement des bénéficiaires.**

ANNEXES

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DU MANDAT

REPUBLIQUE DU SENEGAL

· Un Peuple -Un But -Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

**PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
CREDIT IDA N° 3446/SE**

SELECTION DE CONSULTANT N°AFDS

**SELECTION DE CONSULTANT POUR
L'EVALUATION EX POST DE LA
COMPOSANTE 2 : ACCES AUX SERVICES
DE MICROFINANCE ET FINANCEMENT
D'ACTIVITES GENERATRICES DE**

TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

1. GENERALITES

Le Gouvernement du Sénégal a obtenu de l'IDA un crédit pour financer le projet « Fonds de Développement social ». L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté par un meilleur accès des plus pauvres et groupes vulnérables aux infrastructures, aux services sociaux de base et aux services de micro finance mais aussi par un meilleur suivi du programme global de lutte contre la pauvreté articulé autour du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Le Fonds de développement social est un programme adaptable sur 10 ans découpé en trois phases :

- La phase 1 d'une durée de 3 ans, consiste essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.
- La phase 2 d'une durée de 3 ans également, consistera à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays.
- La phase 3 d'une durée de 4 ans, aura pour but d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés par les populations.

Pour atteindre ses objectifs, le projet met en œuvre quatre (4) composantes:

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance et financement d'Activités Génératrices de Revenus
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des

Organisations Communautaires de Base (OCB)

- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et des Communautés

Le projet cible les communautés de base, villages et quartiers les plus pauvres ainsi que les Groupes Vulnérables et les marginalisés.

2. CONTEXTE

Dans le cadre de la Composante II : Appui à la micro finance, le projet a pour objectif d'accroître la possibilité, pour les individus ou groupes vulnérables ciblés par le projet, d'accéder au crédit et aux opportunités économiques. Cet appui se traduit par le renforcement des capacités aux Structures Financières Décentralisées (SFD) et le financement d'activités génératrices de revenus (AGR) des organisations communautaires de base (OCB).

La Composante n° 2 comprend deux (2) sous-composantes :

➤ **La Sous-Composante 2.1 : Renforcement des capacités des SFD**

Cette sous-composante vise le renforcement des capacités des SFD sélectionnées grâce à des activités d'appui institutionnel et organisationnel, en vue de leur permettre d'améliorer leurs services d'épargne et de crédit au profit d'un plus grand nombre de pauvres. A terme, le programme de renforcement des capacités devra permettre aux SFD bénéficiaires d'être viables à long terme tout en offrant des services financiers adaptés à des clients pauvres. Les SFD renforcées utiliseront leur propres fonds pour accorder des crédits aux individus ou groupes.

➤ **La Sous-Composante 2.2 : Financement des activités génératrices de revenus**

Cette sous-composante appuiera des groupes au sein des communautés pauvres par la mise à leur disposition de ressources pour financer, à certaines conditions, les

investissements nécessaires à la réalisation de leurs activités génératrices de revenus.

En substance, chaque communauté ou groupe ciblé par le projet a la possibilité de soumettre à l'AFDS un sous projet productif inférieur ou égal à la contre valeur de 8 000 dollars US pour lequel le bénéficiaire potentiel s'engage à fournir 10% du coût du sous projet dont 5% au moins en espèces qui servira pour l'ouverture d'un compte bancaire pour la communauté au sein d'une institution financière locale.

En vue de l'approbation des demandes de sous projets AGR, l'AFDS a mis en place un Comité Technique d'Evaluation (CTE) au niveau régional qui se charge de l'appréciation des sous-projets sur le terrain et au bureau avant leur validation par l'AFDS.

La mise en œuvre effective de la Composante 2 s'est traduite, par le recrutement d'opérateurs d'Appui à la Micro Finance (OAMF) pour accompagner les communautés de base dans la mise en œuvre et le suivi des projets financés conformément à l'option du Faire – Faire par le projet.

A ce titre, les OAMF ont appuyé les Organisations Communautaires de Base (OCB) bénéficiaires durant tout le processus d'assistance technique et d'appui conseil qui s'est déroulé essentiellement en deux étapes :

- L'Evaluation Participative des Besoins et la formulation des Demandes de Sous Projets,
- La mise en œuvre, le suivi et la pérennisation des sous projets financés

Conformément à l'approche du projet basée sur le transfert aux communautés de la responsabilité de la mise en œuvre de leurs activités, les OCB sont responsables de la conception, de l'exécution y compris les passations de marchés, du suivi et de l'auto évaluation de leurs sous projets.

L'AFDS a la responsabilité de l'approbation et du financement des sous projets. Ainsi, avec l'appui des OAMF, plusieurs sous projets ont été financés dans le secteur

de la production animale essentiellement dans les départements Linguère, Kaffrine, Fatick , Kolda et dans la région de Ziguinchor. Les sous projets financés couvrent plusieurs domaines d'activités, en particulier dans le secteur primaire et secondaire : embouche, maraîchage, agriculture, moulin à mil, etc. Les fonds alloués étaient logés dans des comptes ouverts par les bénéficiaires dans des institutions financières locales avec comme préalables une mobilisation des apports des communautés avant la mise en place des financements.

Les financements ont été domiciliés dans les SFD suivantes :

CMS (Kolda, Koungeul, Passy, Djilor, Kaffrine, Sokone, Keur Samba Guèye)

UNACOIS Fatick

DJOMEK Linguère

GEC Keur Ayib Ka Fatick

GEC de Ndoucoumane Kaffrine

MFK Kolda

MECAPP Keur Momar Sarr

MECUDEFS/UNACOIS KOLDA

GEC DEGO BOK LIGUEY FATICK

MEC FADEC DJAMBOUR

Au titre de la sous composante 2: Renforcement de capacités des SFD, 17 SFD ont bénéficié d'un programme de formation et d'appui à l'élaboration de plans d'affaires et 12 d'entre elles ont été retenues et accompagnées dans la mise en œuvre de leurs plans d'affaires. Les 12 bénéficiaires sont :

ASACASE Ziguinchor

MEC Keur Ayib KA

FNGPF Foundiougne

MEC Boustane Diaw

MEC des Femmes de Kolda

RESEC De Rufisque

MEC de Sangalkam

MEC des Femmes de Kébémér

MECAPP de Louga

GEC FAFS Louga

FADEC Njambur Louga

MECARUL Louga

Cet appui devrait permettre aux institutions de mettre en place des produits et services adaptés aux communautés de base et par conséquent cela devra avoir des effets positifs sur le taux de pénétration et le taux de couverture des structures appuyées. En définitive, toutes les actions menées ont pour but d'améliorer le niveau de revenu des OCB et de faciliter l'accès au crédit des populations démunies.

Des questionnements sont induits par la mise en œuvre des activités de la composante :

- *Les AGR financées par l'Agence et mises par les OCB sont-elles socialement rentables ?,*
- *Ont-elles atteint les objectifs visés ?*
- *Sont –elles soutenables avec le mécanisme de financement des subventions ?*
- *Sont-elles suffisamment attrayantes pour les institutions financières ?*
- *Quels sont les effets des interventions de la composante dans l'amélioration de la performance des SFD ainsi que leurs capacités à fournir une intermédiation financière adéquate aux populations pauvres ?*

C'est à ces questions que cette étude va tenter de répondre et les résultats de cette évaluation seront pourront être mis à profit par des projets/programmes de lutte contre la pauvreté. Le contenu et les résultats attendus de la mission de ce Consultant font l'objet des présents termes de référence.

3. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif global de la mission est de procéder à l'évaluation ex-post des activités de la composante II. Il s'agira de tirer les enseignements en insistant sur les aspects portant sur la méthodologie, les outils, les résultats ainsi que la mise en œuvre

effective de la composante. Dans l'optique de la capitalisation des résultats de la composante, les préoccupations spécifiques portent entre autres éléments sur :

- L'analyse du niveau d'adéquation des résultats du projet avec les problèmes ciblés comme l'amélioration des revenus des bénéficiaires
- L'appréciation des innovations et changements en matière d'accès des populations aux services de Micro Finance.
- L'impact du partenariat AFDS/SFD sur la performance des SFD et d'apprécier le niveau d'accès aux produits de la micro finance par les populations défavorisées grâce à ce partenariat

4. MANDAT DU CONSULTANT

Le Consultant aura pour mandat

1. Evaluer le degré d'implication des OCB dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des sous projets ;
2. Apprécier le niveau d'organisation, l'adhésion et la participation des communautés en tenant compte de manière spécifique des groupes vulnérables ;
3. Analyser les résultats atteints en rapport avec les objectifs initiaux fixés par les OCB et déterminer les bénéfices économiques et sociaux des investissements sur les OCB et les conditions de vie des membres
4. Analyser les potentialités, les revenus, les coûts et les risques liés à la mise en œuvre des sous projets
5. Evaluer le nombre de membres des OCB ayant eu accès aux services financiers des IMF après la première subvention et mesurer l'adéquation entre services offerts par les SFD et la demande des individus et groupes vulnérables dans les zones ciblées ;

6. Faire la situation sur les performances des OCB en terme de gestion des Sous projets et notamment sur les résultats obtenus par rapport à la reconstitution de la subvention ;
7. Identifier les facteurs et les contraintes qui ont pu influencer d'une manière ou d'une autre la mise en œuvre de la composante , notamment aux plans technique, organisationnel, institutionnel, politique, socioéconomique et de la gestion ;
8. Apprécier les résultats sur la base de l'analyse des effets attendus et observés du projet en termes d'avantages retirés par les bénéficiaires par rapport à la diversification de leurs moyens de subsistance, à l'amélioration des revenus, à l'amélioration de leurs conditions de vie en fonction des produits obtenus et au renforcement de leurs capacités, au respect de l'équilibre du genre et à l'amélioration de leur environnement ;
9. Analyser l'impact des flux financiers occasionnés par le programme sur les résultats financiers et le portefeuille des IMF et analyser l'impact des sous projets sur l'économie locale et régionale. Il s'agira de centrer l'analyse sur l'évolution du portefeuille des SFD en faisant ressortir les éléments suivants :
 - Nombre de crédits en cours
 - Montant total de l'encours de crédit
 - Solde de crédit moyen
 - Nombre de clients titulaires d'un compte d'épargne libre
 - Solde total des comptes d'épargne libre
 - Taux d'abandon des créances
 - Taux d'impayés (portefeuille à risque supérieur à 30 jours de retard)
 - Efficacité administrative
 - Rendement du portefeuille
 - Autosuffisance opérationnelle
 - Autosuffisance financière
 - Rendement des actifs

10. Evaluer la durabilité des activités développées et celles de l'amélioration des revenus sur les sous projets financés
11. Rechercher les dispositions du projet à modifier/réorienter pour le rendre mieux à même d'atteindre les groupes cibles. Cela inclut les propositions visant à modifier les objectifs et la stratégie du projet, les activités, les moyens, la structure organisationnelle/institutionnelle et le plan d'exécution ;
12. Fournir un ensemble clair d'enseignements tirés de l'expérience, qui puissent être mis à profit pour d'autres interventions de même nature

En résumé, la mission devra analyser :

- La pertinence des sous projets financés au regard des contraintes et opportunités de chaque zone
 - les résultats et les objectifs spécifiques atteints
 - la pertinence de financer les sous projets par les subventions
 - la durabilité et la soutenabilité des sous projets
 - le degré d'atteinte des indicateurs de la Composante :
- S'assurer qu'au moins 50% des groupes vulnérables qui ont reçu une assistance dans le cadre des sous-projets financés, représentent une clientèle future viable pour les SFD ;
 - Vérifier si au moins 30% des groupes vulnérables au sein des OCB financées ont accès aux services de micro finance
 - Vérifier qu'au moins 75% des bénéficiaires sont informés des opportunités économiques, des possibilités de financement au plan local.

5. ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL DU CONSULTANT

5.1. Organisation de la mission

Sous la supervision du Responsable de l'Unité d'Appui à la Micro-Finance, le Consultant sera le responsable de l'exécution de l'ensemble des activités liées à la mission. Il devra travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires de l'AFDS qui ont contribué à la mise en œuvre de la composante : les opérateurs, les antennes régionales de l'AFDS, les Structures Financières Décentralisées (SFD) et les services techniques déconcentrés des ministères techniques en charge des secteurs sociaux et les bénéficiaires.

5.2. Méthodologie

Avant le démarrage de la mission, le consultant fera une proposition de méthodologie ainsi qu'un planning détaillé du déroulement de la réalisation de la mission. Il devra justifier le bien fondé ainsi que la pertinence des outils et produits proposés, en terme d'efficacité, d'efficience et de garantie à livrer les informations et données attendues.

La proposition méthodologique, compte tenu du nombre important de sous projets, mettra aussi l'accent sur une méthode d'évaluation représentative et fiable. Elle s'appuiera sur l'approche participative en privilégiant les focus groupes avec les bénéficiaires tels que les Comités de Gestion des Sous Projets (CGSP), les gérants des SFD, les Commissions d'achat et de vente et les Comités d'Animation, de Sensibilisation et de Formation (CAF), les Opérateurs d'Appui à la Micro Finance en charge de l'appui aux communautés bénéficiaires des sous projets, les Comités Techniques d'Evaluation des Sous Projets (CTE) constitués des services déconcentrés de l'Administration, les conseils ruraux et municipaux concernés, les Divisions Régionales de l'Elevage et les Antennes Régionales de l'AFDS.

6. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, le consultant mettra à la disposition de l'AFDS un rapport technique de synthèse comprenant trois parties :

Une partie relative à la méthodologie et au déroulement de la mission de terrain ;

Une autre partie relative à l'analyse critique des résultats et indicateurs obtenus :

Une troisième partie comprenant les enseignements et leçons apprises susceptibles de servir de bonnes pratiques dans l'optique d'interventions futures de lutte contre la pauvreté

Une quatrième partie comprenant les suggestions/recommandations pour apporter des propositions de mesures correctives aux manquements notés

A la fin de la mission d'évaluation, un atelier de restitution et de validation du rapport provisoire sera organisé en présence de toutes les parties prenantes (AFDS, SFD, Communautés de Base, Opérateurs d'Appui, etc.).

Le consultant aura un délai de 10 jours après l'atelier pour la remise du rapport final. Le rapport final sera produit en 3 exemplaires reliés avec une version électronique sous format Word.

7. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un spécialiste en évaluation de projets/programmes disposant de compétence et d'une solide expérience d'au moins 3 ans en évaluation ex post d'activités de promotion socioéconomique. Il devra en outre disposer de compétences avérées en micro finance et être capable de développer des synergies avec les autres composantes du projet.

8. SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera sélectionné conformément aux directives pour la sélection et l'emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 1997

mises à jour en septembre 1997 et en janvier 1999, selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels.

9. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est estimée à trente (60) jours ouvrables, y compris les temps de préparation, la conduite des missions de terrain et la rédaction du rapport.

La durée est estimée à 60 jours ouvrables répartis comme suit :

- 1 semaine pour les temps de préparation et d'élaboration d'outils de collecte et de méthodologie ;
- 3 semaines pour les visites de terrain et la collecte de données ;
- 2 semaines pour la saisie, le traitement, l'analyse des données et la production des rapports provisoires et autres produits attendus ;
- 1 semaine pour la rédaction du rapport final ;
- 7 jours de voyages

Le chronogramme détaillé sera établi par le consultant dans sa note méthodologique en liaison avec la direction du projet et selon les exigences de son calendrier. Il figurera en annexe au Contrat.

ANNEXE 2 : INSTRUMENTS ET OUTILS DE COLLECTE

EVALUATION EXPOST SOUS COMPOSANTE 2 ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

L'objectif du mandat est l'évaluation ex post de la sous composante 2 de la composante 2 « Appui aux AGR et Micro finance de l'AFDS. Ces outils de collecte viennent en complément de la note méthodologique d'intervention.

L'évaluation ex post ou évaluation finale vise naturellement à mesurer les changements induits par la mise en œuvre de l'approche de l'AFDS dans ses zones d'intervention. Il s'agit par conséquent de mettre en évidence les éventuels progrès positifs par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pertinents ainsi que les insuffisances. Il reste clair que la base d'analyse sera constituée avant tout du corpus d'indicateurs identifiés dans le document de projet.

Au delà de ces considérations classiques inhérentes à toute évaluation de projet/programme, l'intérêt particulier de l'exercice réside dans la possibilité de trouver des réponses aux questionnements ci-après :

- L'approche d'intervention de l'AFDS a-t-elle pertinente dans une stratégie de lutte contre la pauvreté ?
- Qu'est ce qui fonde l'originalité de la démarche de l'AFDS comparativement aux autres approches développées dans la lutte contre la pauvreté par le biais de financement d'AGR ?
- Quelle stratégie pertinente pour l'insertion de pauvres dans le circuit économique : subvention d'AGR, financement d'AGR à des taux faibles, ligne de crédit, etc. ?

- Au regard des probables résultats atteints par l'AFDS, quelles sont les leçons apprises à tirer en termes de bonnes pratiques ou encore « success stories » ?
- Quels sont les faiblesses et points faibles de l'approche ? Quels défis relever pour mettre en place une approche optimale de réduction de la pauvreté par le bais d'AGR ?

QUELQUES INDICATIONS PRELIMINAIRES

1. L'AFDS est l'agence d'exécution du Projet de Fonds de Développement Social (PFDS). L'acronyme AFDS étant plus connu, on l'utilisera le plus souvent pour parler du PFDS. Garder cependant que l'évaluation porte sur une stratégie développée dans le cadre du PFDS.
2. Se munir d'un appareil photo pour visualiser les réalisations physiques des sous projets (étable, moulin à mil, parcelles maraîchères, installations de pêche, etc.). Le but est de disposer de supports visuels pour densifier l'analyse des progrès.
3. Ne pas perdre de vue la nécessité de disposer tout à la fois de données quantitatives pertinentes que d'une bonne analyse qualitative. Collecter le maximum de données possibles tout en prenant soin de les soumettre aux commentaires croisés de plusieurs acteurs (SFD, ARFS, bénéficiaires, CTE, opérateurs, Services Déconcentrés de l'Administration, autres projets et programmes, etc.)
4. Garder à l'esprit que l'évaluation ne saurait être réduite à une narration d'une démarche et corrélativement des résultats atteints. Il s'agit plutôt de partir des changements induits pour asseoir une analyse critique en mettant en exergue autant les changements positifs que les manquements. Ce n'est que par cette façon de faire que les résultats de l'évaluation pourront contribuer à améliorer les stratégies de lutte contre la pauvreté via les activités génératrices de revenus.
5. Rencontrer impérativement le Comité Technique d'Evaluation Régionale pour soumettre à leur appréciation de ses membres les résultats de terrain. Cette

rencontre permettra de systématiser les principales conclusions retenues par rapport aux principaux critères d'évaluation.

1. GUIDE D'ENTRETIEN ARFS

L'entretien avec l'ARFS aura lieu en deux temps. La première partie sera consacrée à la collecte des données secondaires et la seconde portera sur l'analyse et l'approfondissement de la réalité que recouvrent les données quantitatives disponibles

A) COLLECTE DE DONNEES QUANTITATIVES

1. Nombre de sous projets financés :

2. Classification par types de projets (lister tous les secteurs) :

- Commercialisation de produits agricoles
- Agriculture
- Maraîchage
- Exploitation unité de transformation (moulin, batteuse)
- Pêche
- Autres secteurs (Spécifier)

3. Montant total des sous projets :

- Montant total subvention AFDS
- Montant Apports propres bénéficiaires

4. Taux d'exécution financière :

5. Nombre de groupements bénéficiaires :

6. Typologie des groupements

- GIE de femmes
- GIE de jeunes
- GIE d'agriculteurs
- GIE d'éleveurs
- Autres (spécifier)

7. Nombre de membres des groupements :

- Femmes :
- Jeunes :
- Personnes vulnérables (personnes troisième âge, handicapés, etc.)

8. Nombre de sous projets fonctionnels

9. Nombre de sous projets déficients

(Les points 8 et 9 permettront d'établir la base de sondage à partir de laquelle il sera choisi 5 sous projets ayant bien fonctionné et 2 sous projets déficients. Le choix doit par ailleurs être motivé par le souci de disposer d'informations les plus pertinentes par rapport au mandat de l'évaluation)

B) APPROFONDISSEMENT

Pertinence de l'approche

Commentaires sur les différentes phases d'intervention de l'AFDS et se prononcer à chaque fois les éléments importants qui fondent la pertinence de l'approche.

Par rapport à la phase de formulation des sous projets, de l'Evaluation Participative des Besoins (EPB) au montage des Dossiers de Sous Projets (DSP), quels sont les points forts de l'approche et quelles en sont les faiblesses.

Commentaires sur les taux d'exécution physique et financière des sous projets :

Quelles sont les causes éventuelles des taux modestes ? En quoi la responsabilité de l'AFDS peut elle être mise en cause dans les insuffisances notées ?

En résumé comparativement aux autres projets/programmes, qu'est ce qui fait la spécificité du PFDS.

Efficacité

Commentaires sur la mise en œuvre de l'approche : utilisation des opérateurs, utilisation des SFD, mise en place de comités de gestion, ateliers de renforcement de capacités des bénéficiaires, décaissements, taux de mobilisation des apports propres, etc.

Quels sont les points forts au niveau de l'accompagnement des sous projets
Quels sont les manquements et comment y remédier ?

Efficienne

Coût moyen de sortie de la pauvreté comparativement aux coûts des autres projets
Coût moyen/Rentabilité sociale

Pérennisation /Viabilité

L'approche est-elle pérenne eu égard aux objectifs de sortie de la pauvreté. Quels sont les stratégies et mécanismes de pérennisation mis en place pour la pérennité ? Sont-ils pertinents et quelles sont ses forces et faiblesses ?

Impact

Changements positifs observables par la mise en œuvre du projet :

- au niveau de l'économie : interrelation entre les divers secteurs de l'économie locale grâce à la mise en œuvre du sous projet dans chaque localité par

exemple un projet de commercialisation de produits agricoles sera fortement articulé aura certainement des incidences positives sur les productions locales

- au niveau de la préservation de l'environnement
- au niveau social, dans quelle mesure les revenus générés ont permis d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires

2. GUIDE D'ENTRETIEN BENEFICIAIRES DIRECTS

Comment appréciez vous la démarche de l'AFDS ? Avez-vous connu avant la mise en œuvre de l'AFDS d'autres projets ou programmes de financement d'AGR ?

Quelles sont les différences avec l'AFDS ?

Quels sont les points forts de la démarche ? Quels sont les points faibles de l'approche ? Quels aspects améliorer ? Quelles sont vos suggestions et mesures correctives à mettre en œuvre ?

Pertinence de l'approche

Commentaires sur les différentes phases d'intervention de l'AFDS et se prononcer à chaque fois les éléments importants qui fondent la pertinence de l'approche.

Par rapport à la phase de formulation des sous projets, de l'Evaluation Participative des Besoins (EPB) au montage des Dossiers de Sous Projets (DSP), quels sont les points forts de l'approche et quelles en sont les faiblesses.

Commentaires sur les taux d'exécution physique et financière des sous projets :

Quelles sont les causes éventuelles des taux modestes ? En résumé comparativement aux autres projets/programmes, qu'est ce qui fait la spécificité du PFDS.

Efficacité

Commentaires sur la mise en œuvre de l'approche : utilisation des opérateurs, utilisation des SFD, mise en place de comités de gestion, ateliers de renforcement de capacités des bénéficiaires, décaissements, taux de mobilisation des apports propres, etc.

Quels sont les points forts au niveau de l'accompagnement des sous projets

Quels sont les manquements et comment y remédier ?

Efficienne

Coût moyen de sortie de la pauvreté comparativement aux coûts des autres projets

Coût moyen/Rentabilité sociale

Pérennisation /Viabilité

L'approche est-elle pérenne eu égard aux objectifs de sortie de la pauvreté. Quels sont les stratégies et mécanismes de pérennisation mis en place pour la pérennité ?

Sont-ils pertinents et quelles sont ses forces et faiblesses ?

Impact

Changements positifs observables par la mise en œuvre du projet :

- au niveau de l'économie : interrelation entre les divers secteurs de l'économie locale grâce à la mise en œuvre du sous projet dans chaque localité par exemple un projet de commercialisation de produits agricoles sera fortement articulé aura certainement des incidences positives sur les productions locales
- au niveau de la préservation de l'environnement
- au niveau social, dans quelle mesure les revenus générés ont permis d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires

GUIDE D'ENTRETIEN SERVICE DECONCENTRE ADMINISTRATION

Pertinence de l'approche

Commentaires sur les différentes phases d'intervention de l'AFDS et se prononcer à chaque fois les éléments importants qui fondent la pertinence de l'approche.

Par rapport à la phase de formulation des sous projets, de l'Evaluation Participative des Besoins (EPB) au montage des Dossiers de Sous Projets (DSP), quels sont les points forts de l'approche et quelles en sont les faiblesses.

Commentaires sur les taux d'exécution physique et financière des sous projets :

Quelles sont les causes éventuelles des taux modestes ? En quoi la responsabilité de l'AFDS peut elle être mise en cause dans les insuffisances notées ?

En résumé comparativement aux autres projets/programmes, qu'est ce qui fait la spécificité du PFDS.

Efficacité

Commentaires sur la mise en œuvre de l'approche : utilisation des opérateurs, utilisation des SFD, mise en place de comités de gestion, ateliers de renforcement de capacités des bénéficiaires, décaissements, taux de mobilisation des apports propres, etc.

Quels sont les points forts au niveau de l'accompagnement des sous projets ?

Quels sont les manquements et comment y remédier ?

Efficience

Coût moyen de sortie de la pauvreté comparativement aux coûts des autres projets

Coût moyen/Rentabilité sociale

Pérennisation /Viabilité

L'approche est-elle pérenne eu égard aux objectifs de sortie de la pauvreté? Sont-ils pertinents et quelles sont ses forces et faiblesses ?

Impact

Changements positifs observables par la mise en œuvre du projet :

- au niveau de l'économie : interrelation entre les divers secteurs de l'économie locale grâce à la mise en œuvre du sous projet dans chaque localité par exemple un projet de commercialisation de produits agricoles sera fortement articulé aura certainement des incidences positives sur les productions locales
- au niveau de la préservation de l'environnement
- au niveau social, dans quelle mesure les revenus générés ont permis d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires

GUIDE D'ENTRETIEN SFD

Pertinence de l'approche

Pertinence de l'approche de la subvention comme moyen de lutte contre la pauvreté : forces et faiblesses

En résumé comparativement aux autres projets/programmes, qu'est ce qui fait la spécificité du PFDS.

Efficacité

Quels sont les points forts au niveau de l'accompagnement des sous projets
Quels sont les manquements et comment y remédier ?

Efficienne

Coût moyen de sortie de la pauvreté comparativement aux coûts des autres projets
Coût moyen/Rentabilité sociale

Pérennisation /Viabilité

L'approche est-elle pérenne eu égard aux objectifs de sortie de la pauvreté. Quels
Sont-ils pertinents et quelles sont ses forces et faiblesses ?

3. FICHE DE SYNTHÈSE DES DONNÉES RÉGIONALES

1. Région :

2. Nombre de sous projets financés :

3. Montant total :

4. Nombre de bénéficiaires directs (spécifier par âge et par sexe) :

5. Nombre de bénéficiaires indirects ie résidents de la localité (spécifier par âge et par sexe) :

6. Principaux secteurs d'activités des sous projets

7. Secteurs d'activités touchés

8. Situation socioéconomique des localités avant financement AFDS

Décrire le contexte global de la pauvreté de la zone en insistant sur les principales difficultés d'accès au financement adéquat d'AGR, l'inadéquation de l'offre de crédit/caractéristiques des pauvres, la relative faiblesse des moyens d'action des SFD, les limites des lignes de crédit, le caractère restreint des initiatives endogènes de lutte contre la pauvreté

9. Situation socioéconomique après financement :

Le contexte socioéconomique actuel marqué par l'émergence d'une économie locale.

En quoi la subvention et les autres éléments de l'approche de l'AFDS (renforcement de capacités, accompagnement des bénéficiaires, financement via les SFD, etc.) ont permis d'induire des changements importants dans la localité.

Histoire bancaire des membres

Niveau d'accessibilité à une IMF

Pratiques de cours avant intervention AFDS

Pratiques actuelles de crédit

Développement des IMF / Interventions AFDS

Dans quelle mesure l'intervention de l'AFDS a induit un développement de la micro finance locale. Donner des indicateurs quantitatifs pertinents avant et après intervention AFDS avec des données telles que :

Le taux de pénétration

Le sociétariat

Les crédits

Le nombre de points de services

Les ressources

etc.

Prendre l'exemple d'un sous projet très fonctionnel et décrire les principaux enseignements. Les bonnes pratiques notées seront capitalisées dans le registre des « success stories » de l'AFDS

10. Synthèse des effets induits des sous projets :

- **Impact économique**
- **Impact social**
- **Impact environnemental**
- **Autre impact important spécifier**

11. Situation générale des zones hors intervention AFDS

Décrire la situation socioéconomique des localités de la région hors intervention de l'AFDS. En quoi cette situation est-elle différente des zones AFDS. Marquer chaque point de différence en argumentant au besoins avec des indicateurs quantitatifs pertinents.

12. Synthèse des principaux forts de l'approche :

- **Par rapport au processus de formulation des sous projets**

- Par rapport à la mise en œuvre
- Par rapport au suivi exécution
- Par rapport aux stratégies et mécanismes de pérennisation

13. Synthèse des principales insuffisances et manquements notés

14. Synthèse des principales conclusions et recommandations

ANNEXE 3 : LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES RENCONTRES

PERSONNES	STRUCTURES	FONCTIONS
Cheikh Saadibou Ly	AFDS	Responsable de l'Unité d'Appui à la Micro finance
Soulèye Kitane	ARFS Louga	Coordonnateur
Modou DIOP	ARFS Kaolack	Coordonnateur
Ndoye	ARFS KOLDA	Coordonnateur
	ARFS Fatick	Coordonnateur
	ANCAR LOUGA	Directrice Régionale
	ARD LOUGA	Chargé de mission ARD Membre CTE Régional
	DRDR LOUGA	Chef de Division Membre CTE Régional
	INSPECTION REGIONALE DES SERVICES VETERINAIRES	Technicien Vétérinaire Membre CTE Régional
Ibrahima Kébé	PADV Louga	Chargé du Suivi Evaluation
	PADER LOUGA	Coordonnateur
Ousmane BA	CISV ONG ITALIENNE	Responsable Microfinance et AGR
Moustapha Ndiaye	MECAPP Keur Momar Sarr	Président Conseil
	SOS SAHEL LOUGA	Coordonnatrice
Arame Sall	Union Régionale des relais AFDS de Louga	Animatrice
Adama Mbengue	Union Régionale des relais AFDS de Louga	Facilitateur